



Adeline MICHEL
Gestionnaire

 : 0212015B@ac-dijon.fr

 : 1 rue Pelletier de CHAMBURE
21 000 DIJON
 : 03 80 63 04 80
Fax : 03 80 63 04 99

Site du lycée :
www.lycee-simoneweil-dijon.org

Affaire suivie par : Lisa Fleutot
Lisa.fleutot@ac-dijon.fr



Lycée Simone Weil

Dijon, le 13 mai 2022

La gestionnaire

à

Mmes et MM les Responsables financiers

Objet : Echancier des prélèvements automatiques année scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité régler les frais scolaires de l'enfant dont vous êtes le responsable financier par prélèvements automatiques.

Conformément à l'autorisation de prélèvement que vous avez signée, le compte que vous nous avez désigné sera débité aux dates prévues par l'échéancier ci-dessous, pour le 1^{er} trimestre :

DATES	INTERNAT	DP 5	DP 4
25/10/2022	199 €	73 €	62 €
10/11/2022	198 €	72 €	62 €
10/12/2022	198 €	72 €	61 €
TOTAL	595 €	217 €	185 €

Ces dates sont données à titre indicatif, les dates effectives des prélèvements pourront varier de plus ou moins quelques jours.

En cas de remise pour stage ou maladie, à votre demande, la régularisation sera effectuée sur la 3^{ème} mensualité.

Un nouvel échéancier vous sera adressé en fin d'année 2022 pour les trimestres suivants.

En effet, les tarifs pour l'année 2023 seront adoptés par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté en octobre 2022, et ne sont donc pas encore connus à ce jour.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Mme Adeline MICHEL
Gestionnaire

